



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

DU GROUPE UMANIS

INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES AU 30/06/2012



A- ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES DU GROUPE UMANIS

AU 30 JUIN 2012

Sommaire

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

I.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	4
II.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I	5
III.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II	6
IV.	TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
V.	TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
VI.	NOTES ANNEXES	9
NOTE 1	MÉTHODES COMPTABLES.....	9
1.1.	Déclaration de conformité.....	9
1.2.	Modalités d'élaboration des comptes semestriels au 30 juin 2012	9
1.3.	Estimations	10
1.4.	Méthodes de conversion	13
1.5.	Nouvelles normes et amendements	14
1.6.	Immobilisations incorporelles	15
1.7.	Immobilisations corporelles	16
1.8.	Comparatif Contribution au Résultat Consolidé	18
NOTE 2	FAITS MAJEURS DE LA PERIODE	19
2.1.	Contrôle Urssaf Aura et Umanis Computer.....	19
2.2.	Transactions entre parties liées.....	19
2.3.	Réduction de Capital.....	19
2.4.	Covenants	20
2.5.	Reprises diverses	20
NOTE 3	EVENEMENTS POST CLOTURE	20
3.1.	Fusion Aura et Umanis France.....	20
NOTE 4	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	21
NOTE 5	INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE.....	22
5.1.	Informations par activité au 30 juin 2012.....	22
5.2.	Informations par activité au 30 juin 2011	22
5.3.	Informations par zone géographique au 30 juin 2012.....	22
5.4.	Informations par zone géographique au 30 juin 2011.....	22
NOTE 6	GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23
6.1.	Détail des goodwill par segment en 2012 :.....	23
NOTE 7	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24

NOTE 8	AUTRES PARTICIPATIONS	24
NOTE 9	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	25
NOTE 10	CLIENTS	25
NOTE 11	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	26
NOTE 12	CAPITAUX PROPRES.....	26
12.1.	<i>Détail des Capitaux propres</i>	26
12.2.	<i>Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise et aux Bons de Souscription d'Actions</i>	27
	• Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise	27
	• Informations relatives aux Bons de Souscription d'Actions	27
NOTE 13	RÉSULTAT PAR ACTION.....	28
NOTE 14	PASSIFS FINANCIERS COURANTS	28
NOTE 15	PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	29
NOTE 16	AUTRES PROVISIONS	29
NOTE 17	PASSIFS EVENTUELS.....	29
NOTE 18	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	30
	RESULTAT	31
NOTE 19	FINANCIER NET	31
NOTE 20	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS.....	31
20.1.	<i>Charge d'impôts</i>	31
20.2.	<i>Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt</i>	32
20.3.	<i>Impôts différés</i>	32
20.4.	<i>Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature</i>	33
NOTE 21	ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS.....	34

I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/2012	31/12/2011
Goodwills	6	26 465	26 465
Immobilisations incorporelles		2 140	2 143
Immobilisations corporelles	7	816	967
Autres participations	8	159	159
Créances et autres actifs financiers à long terme	9	1 526	1 234
Impôts différés actifs		5 053	5 633
Actifs non courants		36 159	36 600
Stocks		13	39
Clients et comptes rattachés	10	25 369	26 568
Autres actifs courants		4 375	5 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	2 061	1 754
Actifs courants		31 817	33 680
TOTAL ACTIF		67 976	70 280
PASSIF <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/2012	31/12/2011
Capital social	12	2 548	2 618
Primes d'émission		31 922	32 245
Autres Réserves		-17 080	-21 059
Ecart de conversion		-4	36
Résultats de la période		1 310	3 637
Capitaux propres part du groupe		18 696	17 477
Intérêts minoritaires		225	149
Total des Capitaux propres		18 921	17 626
Emprunts et Dettes Financières à long terme	15	8 600	9 472
Provisions à long terme		1 103	1 043
Impôts différés passifs		750	697
Passifs non courants		10 452	11 213
Autres provisions courantes	16	1 547	1 539
Passifs financiers courant	14	12 960	8 704
Fournisseurs et comptes rattachés		5 033	7 792
Impôt courant exigible			
Autres dettes courantes		19 063	23 406
Passifs courants		38 604	41 442
TOTAL PASSIF		67 976	70 280

II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I

<i>En K€</i>	Note n°	30/06/12	31/12/11	30/06/11
Chiffre d'affaires	5	44 014	81 151	39 941
Autres produits de l'activité			1	22
Produits des activités ordinaires		44 014	81 152	39 963
Achats consommés		-3 499	-6 211	-6 388
Charges externes		-9 612	-18 139	-6 368
Charges de personnel		-27 573	-48 529	-24 039
Impôts & taxes		-637	-953	-519
Amortissements et dépréciations		-114	-578	70
Autres produits et charges d'exploitation		-17	-100	-26
Résultat opérationnel courant		2 561	6 642	2 693
Autres produits opérationnels	18	64	1 711	913
Autres charges opérationnelles	18	-241	-2 541	-386
RESULTAT OPERATIONNEL		2 385	5 812	3 220
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie				
Coût de l'endettement financier brut	19	-377	-871	-321
Coût de l'endettement financier net		-377	-871	-321
Autres produits et charges financiers	19	459	-71	17
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence				
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 467	4 870	2 917
Charges d'impôt	20	-1 071	-1 172	211
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 396	3 698	3 129
Intérêts minoritaires		86	61	24
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE		1 310	3 637	3 106
Résultat par action - en euros				
avant dilution	15	0,57	1,53	1,29
après dilution	15	0,57	1,53	1,28

III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II

<i>En K€</i>	Note n°	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
RESULTAT DE LA PERIODE		1 310	3 637	3 106
Autres Eléments du résultat global				
Ecarts de conversion des activités à l'étranger				
Actifs financiers disponible à la vente				
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture				
Réévaluation d'immobilisations corporelles				
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global				
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies				
Quote-part des autres éléments du résultat Global dans les participations en équivalence				
RESULTAT GLOBAL TOTAL		1 310	3 637	3 106

IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/12	31/12/11	30/06/11
Résultat net Groupe et Minoritaires	1 396	3 698	3 129
Dotations nettes aux amortissements et provisions	453	16	-459
Plus et moins-values de cession		-216	-863
Autres flux non cash en résultat	-11	-187	
Coût de l'endettement financier net	377	871	321
Variation des Impôts Différés	533	6	-407
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	2 748	4 188	1 721
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel courant	-4 933	921	-2 049
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	-2 185	5 109	-328
Impôt exigible			
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	-2 185	5 109	-328
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-46	-290	-490
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		9	
Acquisitions d'immobilisations financières	-131	-1 119	-544
Cessions d'immobilisations financières			123
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise (1)		-12 733	-12 733
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	-177	-14 133	-13 644
Apports en fonds propres			
Créances incorporées en fonds propres			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts			
Remboursements d'emprunts	-932	-1 432	-334
Intérêts financiers nets versés	-377	-871	-321
Flux liés aux opérations de financement garantis	4 307	-817	2 377
Autres flux liés aux opérations de financement (2)	-189	12 750	12 750
Frais d'émission d'emprunts		-345	
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	2 808	9 285	14 472
Variation nette de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	446	261	500
Différence de change nette		0	0
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 588	1 327	1 327
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 034	1 588	1 827

V. TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

30/06/2012	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.10	2 842	33 214	-23 477	-1 178	2 656	14 058	39	14 097
Affectation du résultat 2010			2 656		-2 656			
Résultat de la période 2011					3 637	3 637	61	3 698
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-225	-969		1 194				
Variation des actions propres				-434		-434		-434
Variation des écarts de conversion			96			96	6	102
Variation de périmètre							43	43
Autres			120			120		120
Capitaux propres au 31.12.11	2 617	32 245	-20 605	-418	3 637	17 477	149	17 626
Affectation du résultat 2011			3 637		-3 637			
Résultat de la période 2012					1 310	1 310	85	1 395
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-69	-322		391				
Variation des actions propres				-124		-124		-124
Variation des écarts de conversion			-53			-53	3	-50
Dividendes							-13	-13
Autres			87			87		87
Capitaux propres au 30.06.12	2 548	31 923	-16 934	-151	1 310	18 696	225	18 921

VI. NOTES ANNEXES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints présentent les opérations de la société UMANIS S.A. et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Son siège social est situé : 7/9 rue Paul Vaillant Couturier – 92300 LEVALLOIS PERRET.

NOTE 1 MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les normes internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et en particulier la norme d'information financière IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles que publiées par l'IASB et l'IFRIC au 30 juin 2012 et telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2012 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 30 août 2012.

1.2. Modalités d'élaboration des comptes semestriels au 30 juin 2012

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions, des taxes et impôt sur les sociétés, correspondent au prorata des charges estimées de l'année (hormis le CIR), éventuellement retraité des événements non récurrents intervenus sur la période.

Le CIR comptabilisé au 30.06.2012 concerne l'année 2011. Il n'a donc pas été constaté de prorata au 30.06.2012.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

1.3. Estimations

Dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS, Umanis est amenée à procéder à un certain nombre d'estimations et à retenir certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables, qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les résultats réels futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les dépréciations des créances clients, l'évaluation des immobilisations incorporelles, les provisions et les impôts différés :

- Dépréciations des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de certains clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Le montant des dépréciations de créances clients représente 1 347 milliers d'euros au 30 juin 2012 (à comparer à 1 678 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

- Frais de développement capitalisés, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1-9. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial de manière prospective.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Comme indiqué en note 1-10, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés. Une évolution des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment, étant entendu que les pertes de valeurs relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

Le montant net des goodwill est de 26 465 milliers d'euros au 30 juin 2012, inchangé par rapport au 31.12.2011.

- Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Au titre du 1^{er} semestre 2012 aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée.

- Provisions pour risques et passifs éventuels

Les litiges avec les salariés ayant quitté le Groupe et ayant entamé une procédure à son encontre, font l'objet de provisions pour risques. Ces provisions sont calculées sur la base de notre meilleure estimation du risque encouru établie par nos avocats et/ou juristes du Groupe et fondée sur l'expérience acquise.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le montant des provisions pour risques relatives aux litiges salariés représente 318 milliers d'euros au 30 juin 2012 (à comparer à 310 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

- Crédit Impôt Recherche

Les sociétés Umanis France et Aura ont déposé, en début d'année 2012, auprès de l'Administration Fiscale, un dossier chacune en vue de l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche pour un montant global de 4 469k€ (4 054K€ pour Umanis France et 414k€ pour Aura). Ces montants correspondent à des coûts engagés en 2011, les sociétés n'étant pas en mesure d'estimer le montant du CIR sur l'exercice pendant lequel les coûts ont été engagés.

Umanis France et Aura ont choisi de comptabiliser le CIR en impôt.

Compte tenu de l'importance des montants et dans l'attente de leur validation par une instance qualifiée, des provisions pour dépréciations de mêmes montants ont été comptabilisées dans les comptes clos au 30 juin 2012.

- Dérivés de couverture (Swap)

Conformément aux exigences des banques, dans le cadre du prêt qu'elles ont consenti pour l'acquisition d'Aura, qui prévoyait la mise en place d'un produit de couverture de taux d'intérêts (EURIBOR / taux fixe), Umanis a effectué une opération de swap amortissable pour un montant initial de 10 750 K€ sur la période du 30 mars 2011 au 30 décembre 2014.

Le montant du Swap, au 30 juin 2012, comptabilisé en « Autres actifs non courants » s'élève à 306k€. S'agissant d'un instrument de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

- Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Au 30 juin 2012, le cumul des impôts différés activés nets est de 4 304 milliers d'euros (à comparer à 4 936 milliers d'euros au 31 décembre 2011). Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs lui permettant de conclure ou non sur la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur le bilan et le résultat.

1.4. Méthodes de conversion

- Transactions libellées en monnaies étrangères

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change à cette même date. Toutes les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées au compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

- États financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes des sociétés exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros de la manière suivante :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique.
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.
- L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « Ecart de conversion » et n'affecte pas le résultat.

1.5. Nouvelles normes et amendements

- Normes et interprétations nouvelles applicables au 30 juin 2012

Les nouvelles normes et interprétations applicables au 30 juin 2012 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe au 30 juin 2012. Elles concernent principalement :

- IFRS 7 amendée « Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers » ;

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2012

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2012 :

Normes sur les méthodes de consolidation :

- IFRS 10 « Etats Financiers Consolidés »
- IFRS 11 « Accords conjoints »
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur »
- IAS 27 révisée « États financiers individuels »
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »

- Autres normes :

- IFRS 9 « Classification et évaluation des instruments financiers » ;
- IFR 1 amendée « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants » ;
- IFRS 1 amendée « Prêts gouvernementaux » ;
- IFRS 7 « Information à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers » ;
- IAS 1 amendée « Présentation des éléments du résultat global » ;
- IAS 12 amendée « Recouvrement des actifs sous-jacents » ;
- IAS 19 amendée « Avantages au personnel » ;
- IAS 32 amendée « Compensation des actifs et passifs financiers » ;
- IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert ».

1.6. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », seuls les actifs incorporels dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les actifs incorporels comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels.

▪ Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Dans le cas spécifique des logiciels, les frais de développement de logiciels sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Pour les logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

▪ Immobilisations acquises

Les actifs incorporels acquis par le Groupe Umanis sont également comptabilisés à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

▪ Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

- Amortissements

- Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire à l'exception d'un logiciel spécifique dont la durée d'utilisation est de 4 ans.

- Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note « Dépréciation des actifs »).

1.7. Immobilisations corporelles

- Principes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

- Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

- Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit bail ou de location-financement sont traitées conformément à IAS 17 selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux cités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

- Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué, sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Types d'immobilisations	Durées
Installations techniques et outillages	10 ans
Agencements, aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans / 5 ans
Mobilier	8 ans / 10 ans

1.8. Comparatif Contribution au Résultat Consolidé

Le Groupe Aura a été acquis le 28 janvier 2011. De ce fait, sa contribution aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2011 se limite à 5 mois d'activité.

Afin de faciliter le comparatif du 30 juin 2011 versus 30 juin 2012, un compte de résultat comparatif sur une base de six mois, arrêté à la date du 30 juin 2011, vous est présenté ci-après.

<i>En K€</i>	janv.-11	Contribution au résultat consolidé 30.06.2011 (5 mois)	Proforma janvier à juin 2011 (6 mois)
Chiffre d'affaires	2 282	9 975	12 256
Autres produits de l'activité	1	0	1
Produits des activités ordinaires	2 282	9 975	12 257
Achats consommés	-702	-2 736	-3 438
Charges externes	-652	-3 141	-3 792
Charges de personnel	-697	-3 054	-3 751
Impôts & taxes	-44	-49	-93
Amortissements et dépréciations	-7	-11	-18
Autres produits et charges d'exploitation	0	-187	-187
Résultat opérationnel courant	181	798	979
Autres produits opérationnels	0	0	0
Autres charges opérationnelles	0	-40	-40
RESULTAT OPERATIONNEL	181	758	938
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-21	-116	-137
Coût de l'endettement financier net	-21	-116	-137
Autres produits et charges financiers	0	0	0
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPÔTS	160	642	801
Impôts différés	-18	61	43
Impôts courants	-5	-344	-349
Crédit d'Impôt Recherche	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	136	359	495
Intérêts minoritaires	0	0	0
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE	136	358	495

NOTE 2 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

2.1. Contrôle Urssaf Aura et Umanis Computer

Les sociétés Umanis Computer et Aura ont fait l'objet, en début d'année 2012, d'une vérification de l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires par l'administration sur les années 2009 et 2010.

Cette vérification a entraîné pour la société Umanis Computer un redressement peu significatif qui a été comptabilisé et soldé dans les comptes clos au 30 juin 2012.

Cette vérification est en cours pour la société Aura et n'a donc fait l'objet d'aucune provision dans les comptes clos au 30 juin 2012.

A titre conservatoire, la société Umanis France a mis en jeu la responsabilité des garants (l'ensemble des cédants du Groupe Aura) en vertu de la convention de garantie de passif du 28 janvier 2011 sur les sociétés du Groupe Aura.

2.2. Transactions entre parties liées

* La SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, est propriétaire d'un immeuble de bureaux, 7/9 Paul Vaillant Couturier à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 30 juin 2012 un montant de 619 448 k€ facturé par la SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier au titre des loyers et des charges de l'année 2012.

*Indemnité de départ à la retraite provisionnée dans les comptes consolidés du Groupe :

- M. L. PIEPSZOWNIK: 56 367,25 €
- M. O. POULIGNY : 37 056,68 €

2.3. Réduction de Capital

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 28 juin 2011, au terme de sa quatorzième résolution, de procéder à la réduction du capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre par la Société et conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions arrêtés par cette même Assemblée, le Conseil d'Administration au cours de sa séance du 26 avril 2012, a décidé de réduire le capital social de 69.960 €, c'est-à-dire de le ramener de 2.617.620,50€ à 2.547.660,50 € par voie d'annulation de 63.600 actions auto détenues, d'une valeur nominale unitaire de 1,10 €.

Cette annulation ainsi que la réduction du capital corrélative a été réalisée le 26 avril 2012.

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale a été imputée au 30 juin 2012 sur le poste prime d'émission.

Le capital est donc ainsi porté à la somme de 2 547 660€.

2.4. Covenants

Les covenants liés à la Dette Sénior contractée à l'occasion de l'acquisition des sociétés formant le Groupe Aura prévoient une clause dite d'« Excess Cash-flow ». Cette clause, si elle est activée, prévoit le remboursement anticipé volontaire par le Groupe de la dette bancaire à hauteur de 1 184k€.

Cette clause ayant été activée sur la base des comptes clos au 31 décembre 2011, le Groupe, eu égard aux investissements futurs qu'il envisage, a demandé aux Banques de ramener ce remboursement anticipé volontaire à un montant de 500k€. Les Banques n'ont pas formulé de réponse à ce jour.

2.5. Reprises diverses

Des reprises de provisions devenues sans objet et des apurements de divers comptes courants sont inclus dans les comptes clos au 30 juin 2012 pour un montant global de 986k€. Ces reprises et produits divers, qui n'ont pas un caractère récurrent, impactent le Résultat Opérationnel Courant pour 576 K€ et le Résultat Financier pour 410 K€. Ces montants ont un impact année pleine.

NOTE 3 EVENEMENTS POST CLOTURE

3.1. Fusion Aura et Umanis France

Dans un souci de simplification de l'organigramme juridique du Groupe et de rationalisation des coûts de gestion administrative, il a été décidé de procéder avant le 31 décembre 2012, dans un premier temps à la fusion simplifiée de la société Aura avec la société Umanis France et dans un second temps à celle d'Umanis France avec la société Umanis SA.

NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe Umanis comprend 17 sociétés consolidées. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférentes, sont données ci-après.

Nom	Siège	Registre du commerce	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêt
Umanis SA	Levallois - France	RCS 403 259 534	Société mère		Société mère
Etudes, conseils, formations					
Umanis France	Levallois - France	RCS 379 499 445	Intégration globale	99.81%	99.81%
Umanis Consulting SAS	Levallois - France	RCS 434 016 853	Intégration globale	98.53%	98.53%
Umanis Institut	Levallois - France	RCS 501 080 501	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Investissement	Levallois - France	RCS 523 432 680	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis (Italie) SRL	Milan - Italie	RI 332 085	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Belgique) SPRL	Bruxelles - Belgique	RCB 0453216563	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Pologne) Sp	Varsovie - Pologne	RHB 53551	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Espagne) SL	Madrid - Espagne		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Allemagne) GmbH	Francfort - Allemagne	HRB 48024	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Maroc)	Casablanca - Maroc	108769	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis Luxembourg	Luxembourg-	2007-2218818	Intégration globale	100.00%	100.00%
Aura	Vincennes - France	RCS 431 824 887	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Computer	Vincennes - France	RCS 440 475 226	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Kazakhstan	Astana - Kazakhstan		Intégration globale	51.00%	51.00%
Centre d'appel					
Umanis Managed Services (anciennement Call One)	Levallois - France	RCS 412 719 986	Intégration globale	100.00%	99.91%
Publicité, Communication					
Ums Courtage	Levallois - France	RCS 423 601 657	Intégration globale	100.00%	100.00%

NOTE 5 INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

5.1. Informations par activité au 30 juin 2012

1er Semestre 2012	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Computer</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	30 979	3 888	3 262	1 895	3 990	44 014
Résultat Opérationnel	2 049	169	202	-54	20	2 386

5.2. Informations par activité au 30 juin 2011

1er Semestre 2011	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Aura</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	20 762	3 559	3 118	2 558	9 944	39 941
Résultat Opérationnel	2 112	207	114	29	758	3 220

5.3. Informations par zone géographique au 30 juin 2012

1er Semestre 2012	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Monde</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	41 725	1 742	547	44 014
Résultat Opérationnel	2 195	10	180	2 385

5.4. Informations par zone géographique au 30 juin 2011

1er Semestre 2011	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Monde</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	38 088	1 586	268	39 942
Résultat Opérationnel	3 126	69	24	3 220

NOTE 6 GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Autres variations	30/06/2012
<i>Valeurs brutes</i>					
Goodwills	28 930				28 930
Frais de développement					
Brevets et licences	1 009				1 009
Autres	2 778				2 778
Total	30 354				30 354
<i>Amortissements / Dépréciations</i>					
Goodwills	-2 466				(2 466)
Frais de développement					
Brevets et licences	-960	(4)			(964)
Autres	-683				(683)
Total	-4 109	-4			(4 113)
<i>Valeurs nettes comptables</i>					
Goodwills	26 465				26 465
Frais de développement					
Brevets et licences	49	(4)			45
Autres	2 096				2 096
Total	28 609	-4			28 605

6.1. **Détail des goodwills par segment en 2012 :**

2011	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Computer</i>	<i>Total</i>
Ecarts d'acquisition	24 335	2 130	0	0	0	26 465

NOTE 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2011	Augmentation Dotation	Diminution Reprise	Autres Flux	30/06/2012
Valeurs brutes					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	464				464
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	3 886	279			4 165
Total	4 350	279			4 629
Amortissements & Dépréciations					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	(353)				(353)
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	(3 030)	(430)			(3 460)
Total	(3 383)	(430)			(3 813)
Valeurs nettes comptables					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	111				111
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	856	(151)			705
Total	967	(151)			816

NOTE 8 AUTRES PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
Titres Civipol	152	152
Titres Harrington Technologie	7	7
EADS	2	2
TOTAL	161	161

Valeur brute des titres Civipol = 152 K€, représentant 5,88 % du capital.

NOTE 9 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Prêts	767	787
Dépôts et cautionnements	453	447
SWAP	306	
TOTAL	1 526	1 234

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

NOTE 10 CLIENTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances clients et comptes rattachés	14 165	17 845
Provisions sur créances clients et comptes rattachés	-1 347	-1 678
Créances cédées	12 551	10 401
TOTAL	25 369	26 568

Dans le cadre du contrat d'affacturage, les garanties accordées ne permettent pas de considérer en général qu'il y ait un transfert de risques réel aux cessionnaires. C'est pourquoi les créances sont conservées à l'actif et qu'un emprunt garanti est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

NOTE 11 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Valeurs mobilières de placement	50	50
Disponibilités	2 011	1 704
TOTAL	2 061	1 754
Découverts bancaires	-27	-166
TOTAL	2 034	1 588

NOTE 12 CAPITAUX PROPRES

12.1. **Détail des Capitaux propres**

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Capital	2 548	2 618
Primes d'émission	31 922	32 245
Autres réserves	-17 080	-21 059
Écarts de conversion	-4	36
Résultats de la période	1 310	3 637
TOTAL	18 696	17 477

12.2. Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise et aux Bons de Souscription d'Actions

- Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

L'ensemble des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise a été attribué aux deux personnes citées ci-dessous en leur qualité de dirigeant.

		Piepszow nik		Pouigny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 28/06/2005 pour 10 % du capital social	BCE10-05 attribués par le CA du 06/10/05	25 000	14,225	0	0	25 000	90 % à compter du 07/10/2005 10 % à compter du 07/10/2006 Exerçables sans limitation de durée
Autorisation AGM du 29/06/2007 pour 10 % du capital social	BCE 10-07 attribués par le CA du 31/10/07	75 000	10,65			75 000	90 % à compter du 31/10/2007 10 % à compter du 31/10/2008 Exerçables jusqu'au 31/10/2017
	BCE 05-08 attribués par le CA du 16/05/08	55 242	7,15			55 242	90 % à compter du 16/05/2008 10 % à compter du 16/05/2009 Exerçables jusqu'au 16/05/2018
Total BCE attribués		155 242		0		155 242	
Total BCE exercés		0		0		0	
Solde BCE		155 242		0		155 242	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1,10 €.

- Informations relatives aux Bons de Souscription d'Actions

		Laurent Piepszow nik		Olivier Pouigny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 26/06/2010 240.000 Bons Max	BSA 08-10 attribués par le CA du 30/08/2010	14 100	7,1	0	0	14 100	100% à compter du 30/08/2010 Exerçables jusqu'au 29/08/2015
Total BSA attribués		14 100		0		14 100	
Total des BSA exercés		0		0		0	
Solde BSA		14 100		0		14 100	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1.10 €.

NOTE 13 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est le suivant :

<i>En K€</i>	30/06/2012	31/12/2011
Résultat net Part du Groupe	1 310	3 637
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	2 314 398	2 379 418
Résultat en euros par action	0,57	1,53

Le résultat dilué par action est le suivant :

<i>En K€</i>	30/06/2012	31/12/2011
Résultat net utilisé par la détermination du résultat dilué par action	1 310	3 637
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	2 314 398	2 379 418
Résultat dilué en euros par action	0,57	1,53

NOTE 14 PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Partie court terme des emprunts divers portant intérêts	2 077	2 001
Emprunt garantis sur créances clients(1)	10 856	6 537
Total	12 933	8 538
Découverts bancaires	27	166
Total	12 960	8 704

La partie court terme des emprunts concerne la part court terme de l'emprunt relatif à l'acquisition du Groupe Aura.

(1) Dans le cadre du contrat d'affacturage, les garanties accordées ne permettent pas de considérer en général qu'il y ait un transfert de risques réels aux cessionnaires. C'est pourquoi, les créances sont alors conservées à l'actif (voir note 10) et un emprunt garanti est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

NOTE 15 PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	30/06/2012					
	Valeur brute	A moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 5 ans à plus de 5 ans
Emprunts et dettes Financières à long terme	8 600		2 005	2 314	2 326	1 955
Total	8 600	0	2 005	2 314	2 326	1 955

Les emprunts et dettes sont constitués principalement de la part long terme de l'emprunt relatif à l'acquisition du Groupe Aura.
Pour la partie à moins d'un d'an, voir Note 14.

NOTE 16 AUTRES PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2011	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30/06/2012	30/06/2012	
						Courant au	Non courant au
Provisions pour litiges	310	63	(55)		318		
Autres provisions pour risques	800				800		
Autres provisions pour charges	429				429		
TOTAL	1 539	63	(55)		1 547	1 547	

La provision pour litiges de 318k€ est constituée de l'ensemble des litiges en cours avec les anciens collaborateurs du Groupe. Cette provision est déterminée en accord avec nos avocats et selon le niveau de risque associé à chacune des procédures engagées auprès des conseils des prud'hommes. Le solde ainsi que les autres provisions pour risques concernent des provisions constituées au titre de litiges d'ordre commercial ou fiscal.
Les autres provisions pour charges concernent le traitement du contrôle fiscal qui a eu lieu en 2009.

NOTE 17 PASSIFS EVENTUELS

Néant

NOTE 18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Produits de restructuration	55	634	444
Cessions immobilisations		82	
Pénalités et Amendes		958	
Variations de périmètre		33	462
Autres Produits	9	4	7
Total Produits Opérationnels	64	1 711	913
<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charges de restructuration	-221	-687	-182
Cessions immobilisations		-92	
Pénalités et Amendes	-6	-1 290	-120
Varations de périmètre		-221	
Charges sur Litige Commercial		-228	-78
Autres Charges	-13	-23	-6
Total Charges Opérationnelles	-240	-2 541	-386
TOTAL RESULTAT OPERATIONNEL	-176	-830	527

Les autres produits et charges opérationnels sont des éléments inhabituels et significatifs mais non récurrents.

Les charges de restructuration correspondent à des mesures d'assainissement des charges fixes essentiellement en termes de coût de personnel.

NOTE 19 RESULTAT FINANCIER NET

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	-377	-871	-321
Coût de l'endettement financier net	-377	-871	-321
Gains de change	236		17
Pertes de change	-144	-112	
Apurements Divers	410		
Autres	-43	41	
Autres produits et charges financiers	459	-71	17
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	82	-942	-304

NOTE 20 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

20.1. Charge d'impôts

Compte tenu des perspectives de résultat des différentes filiales du Groupe et du montant des impôts différés actifs au 30 juin 2012, une charge de 533k€ d'impôt différé a été comptabilisée sur 2012.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Impôts courants	-588	-1 538	-567
Impôts différés	-533	-6	407
CIR	50	371	371
Situation à la clôture	-1 070	-1 172	212

En 2010, le Groupe a décidé l'application de la norme IAS 12 consécutive à la réforme de la taxe professionnelle introduite en France par la loi de finance 2010 publiée le 31 décembre 2009 créant la Contribution Economique Territoriale (CET).

Umanis considère que la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), dont la base de calcul est assise sur une différence entre les revenus et certaines charges opérationnelles constitue, compte tenu de son activité, un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

En conséquence, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante relative à la CVAE est comptabilisé sur la ligne « impôt sur le bénéfice ». Au 30 juin 2012, le montant de la charge courante s'élève à 462 milliers d'euros.

Le Crédit Impôt Recherche (CIR) comptabilisé au 30 juin 2012 correspond à l'intégralité du CIR au titre de l'exercice 2011.

20.2. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

En milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Résultat net avant impôt	2 467	4 870	2 917
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%	33,33%
Impôt théorique	-822	-1 623	-972
Rapprochement :			
Crédits d'impôts	51	371	371
CVAE	-463	-921	-383
Déficits imputés dans l'exercice	518	965	495
Différences temporaires	-53	71	700
Différences permanentes	-302	-34	0
Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-1 071	-1 171	211

20.3. Impôts différés

En milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Situation nette à l'ouverture	4 937	5 637
Impôts différés sur activation de déficits	-518	-965
Impôts différés sur retraitements de consolidation	-60	198
Impôts différés sur différences temporaires	-53	71
Autres	-2	-5
Situation nette à la clôture	4 304	4 937

La variation nette de l'exercice d'un montant de 633 K€ se décompose en une partie résultat (-533k€) et en une partie réserves (-100 K€) essentiellement du fait des retraitements des Swap.

20.4. Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

En milliers d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	3	3			3	3
Autres immobilisations incorporelles			-648	-697	-648	-697
Autres immobilisations financières			-102		-102	
Frais d'acquisition	106	121			106	121
Elimination de Prv Intragroupe			-927	-922	-927	-922
Autres actifs						
Provisions :	-2				-2	
<i>dont pensions</i>	368	348			368	348
<i>dont autres provisions</i>					0	0
Autres différences temporaires	42	90			42	90
Retraitement de Crébit Bail	-4	4			-4	4
Reportes fiscaux déficitaires	5 468	5 987			5 468	5 987
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	5 981	6 553	-1 677	-1 619	4 304	4 936

NOTE 21 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Société	30/06/2012	31/12/2011
Avals, cautions et garanties données		
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis France	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.
Aura	Nantissement de 100% du capital d'Umanis Computer au profit d'Umanis France en garantie du remboursement du prêt intra-groupe	Nantissement de 100% du capital d'Umanis Computer au profit d'Umanis France en garantie du remboursement du prêt intra-groupe
Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement de l'acquisition d'Aura (ex Aura Participation)		
Umanis France	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY ay titre de leurs comptes courants	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY ay titre de leurs comptes courants
Umanis France	Cession Dailly portant sur la créance qu'elle détient sur Aura au titre du prêt intragroupe pour un montant de 3 524k€	Cession Dailly portant sur la créance qu'elle détient sur Aura au titre du prêt intragroupe pour un montant de 3 524k€
Umanis France	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€
Umanis France	Nantissement des titres d'Aura (Ex Aura Participation).	Nantissement des titres d'Aura (Ex Aura Participation).
Umanis France	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK
Umanis SA	Caution personnelle et solidaire d'Umanis France pour le montant du prêt en principal	Caution personnelle et solidaire d'Umanis France pour le montant du prêt en principal
Umanis SA	Nantissement des actions Umanis France de 3 337 actions, soit 99,85% du capital d'Umanis France	Nantissement des actions Umanis France de 3 337 actions, soit 99,85% du capital d'Umanis France
Autres engagements donnés		
	NEANT	NEANT

B- RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce, le Groupe UMANIS qui clôture ses comptes annuels le 31 décembre, a établi le présent rapport semestriel d'activité à partir des comptes consolidés condensés semestriels du Groupe au 30 juin 2012.

1/ Présentation du Chiffre d'affaires et des résultats du premier semestre 2012

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2012 s'établit à 44 014 milliers d'euros contre 42 084 milliers d'euros (pro forma) en 2011 soit une progression de 4.6 %.

Ces éléments font ressortir un résultat opérationnel (RO) de 2 385 milliers d'euros soit 5.42 % du chiffre d'affaires contre 3 220 milliers d'euros soit 8.06 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2011.

Le résultat net avant impôt est arrêté à 2 467 milliers d'euros, soit 5,60 % du chiffre d'affaires, contre 2 917 milliers d'euros au 30 juin 2011, soit également 7.3 % du chiffre d'affaires.

2/ Présentation des comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 2012

Les comptes consolidés condensés semestriels arrêtés au 30 juin 2012 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information Financière Intermédiaire".

- Composition du Groupe

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés condensés semestriels du Groupe et des notes annexes pour le détail de ces différents postes et comptes, ainsi que pour la composition du Groupe.

- Commentaires sur certains postes.

Les provisions pour risques prud'homaux s'établissent à 318 milliers d'euros (à rapprocher de 310 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

Le résultat net au 30 juin 2012 s'élève à 1 310 milliers d'euros

Les fonds propres s'établissent au 30 juin 2012 à 18 921 milliers d'euros contre 17 626 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

3/ Description de l'activité du Groupe au cours du semestre écoulé

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2012 progresse de 4.6% par rapport au 1er semestre 2011. Avec une activité commerciale soutenue et de nombreux projets en cours d'aboutissement le 1er semestre 2012, malgré une situation économique plus difficile qu'au 1er semestre 2011, est satisfaisant.

Par ailleurs, l'offre Centre de Service, sur laquelle la société a une expertise reconnue, correspond bien aux attentes de nos clients, qui semblent moins privilégier l'assistance technique. Cette évolution ne peut qu'être bénéfique à Umanis qui réalise la majorité de son chiffre d'affaires en mode forfait.

4/ Perspectives :

Dans un environnement économique plus difficile qu'en 2011, notamment marqué par une pression importante sur les prix, la Direction Générale est concentrée sur le maintien des marges.

5/ Faits majeurs de la période

- **Contrôle Urssaf Aura et Umanis Computer**

Les sociétés Umanis Computer et Aura ont fait l'objet, en début d'année 2012, d'une vérification de l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires par l'administration à compter du 1er janvier 2009.

Cette vérification a entraîné pour la société Umanis Computer un redressement peu significatif qui a été comptabilisé et soldé dans les comptes clos au 30 juin 2012.

Cette vérification est en cours pour la société Aura et n'a donc fait l'objet d'aucune provision dans les comptes clos au 30 juin 2012.

A titre conservatoire, la société Umanis France a mis en jeu la responsabilité des garants (l'ensemble des cédants du groupe Aura) en vertu de la convention de garantie de passif du 28 janvier 2011 sur les sociétés du groupe Aura.

- **Réduction de Capital**

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte en date du 28 juin 2011, au terme de sa quatorzième résolution, de procéder à la réduction du capital social de la

Société par annulation des actions détenues en propre par la Société et conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions arrêtés par cette même assemblée, le Conseil d'Administration au cours de sa séance du 26 avril 2012, a décidé de réduire le capital social de 69.960 €, c'est-à-dire de le ramener de 2.617.620,50€ à 2.547.660,50 € par voie d'annulation de 63.600 actions auto détenues, d'une valeur nominale unitaire de 1,10 €.

Cette annulation ainsi que la réduction du capital corrélative a été réalisée le 26 avril 2012.

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale a été imputée au 30 juin 2012 sur le poste prime d'émission.

Le capital est donc ainsi porté à la somme de 2 547 660€.

- **Covenants**

Les covenants liés à la Dette Sénior contractée à l'occasion de l'acquisition des sociétés formant le Groupe Aura prévoient une clause dite d'« Excess Cash-flow ». Cette clause, si elle est activée, prévoit le remboursement anticipé volontaire par le Groupe de la dette bancaire à hauteur de 1 184k€.

Cette clause ayant été activée sur la base des comptes clos au 31 décembre 2011, le Groupe, eu égard aux investissements futurs qu'il envisage, a demandé aux Banques de ramener ce remboursement anticipé volontaire à un montant de 500k€. Les Banques n'ont pas formulé de réponse à ce jour.

- **Reprises diverses**

Des reprises de provisions devenues sans objet et des apurements de divers comptes courants sont inclus dans les comptes clos au 30 juin 2012 pour un montant global de 986k€. Ces reprises et produits divers, qui n'ont pas un caractère récurrent, impactent le Résultat Opérationnel Courant pour 576 K€ et le Résultat Financier pour 410 K€. Ces montants ont un impact année pleine.

6/ Evènements postérieurs à la date d'arrêté des comptes

- **Fusion Aura et Umanis France**

Dans un souci de simplification de l'organigramme juridique du groupe et de rationalisation des coûts de gestion administrative, il a été décidé de procéder avant le 31 décembre 2012, dans un premier temps à la fusion simplifiée de la société Aura avec la société Umanis France et dans un second temps à celle d'Umanis France avec la société Umanis SA.

**C – DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU
RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

Je soussigné Laurent Piepszownik, Président Directeur Général de la Société UMANIS SA, atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2012 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF.



Laurent Piepszownik

UMANIS

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois-Perret

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur
l'information financière semestrielle 2012**

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

UMANIS

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois-Perret

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société UMANIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Crédit Impôt recherche » de la note 1.3 « Estimations » qui expose les modalités de comptabilisation et de provisionnement du crédit d'impôt recherche relatif à l'exercice 2011.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2012

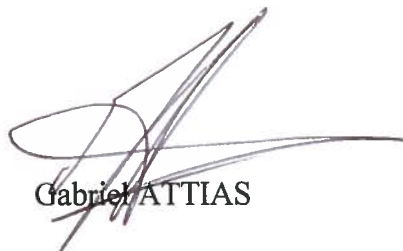
Les Commissaires aux Comptes

Exelmans Audit & Conseil



Eric GUEDJ

Deloitte & Associés



Gabriel ATTIAS